

De plans en élévation, voyage dans l'univers des bâtiments départementaux



ACTUALITÉ DU 15/03/2019

INVENTAIRE

En ce début d'année, les archives départementales mettent en ligne deux instruments de recherche dont un catalogue de plans remarquables des bâtiments départementaux

La confiscation, à la Révolution, d'édifices appartenant à des communautés religieuses, et des émigrés, explique leur transfert à la Nation et leur affectation à un usage administratif, judiciaire ou militaire. Ces biens nationaux sont devenus départementaux par le décret impérial de 1811 ; Napoléon concéda « gratuitement aux départements, arrondissements ou communes, la pleine propriété des édifices et bâtiments nationaux actuellement occupés pour le service de l'administration, des cours et tribunaux et de l'instruction publique ».

À cette date, le Département de Vauduse n'est pas une collectivité autonome : il a certes une assemblée départementale mais demeure sous la tutelle de l'État représenté, depuis 1800, par le préfet. Celui-ci s'attache les compétences d'un architecte pour mener les projets d'aménagement de bâtiments afin de les rendre conformes à leur nouvel usage, ou encore les projets de nouvelles constructions, amorçant ainsi un service des bâtiments civils départementaux. L'émancipation des Départements s'engage en 1871 : une loi autorise leur assemblée à administrer des affaires d'intérêt départemental et ainsi prendre peu à peu à leur compte la gestion de leurs bâtiments, même si les services de la préfecture sont restés chargés de l'instruction des dossiers jusqu'à la décentralisation.

L'inventaire du fonds de la préfecture relatif aux bâtiments départementaux permet un voyage dans tout le département au travers de ses édifices publics : préfecture, sous-préfectures, archives départementales, palais de justice, établissements pénitentiaires, casernes de gendarmerie, écoles normales, l'école d'agriculture et d'irrigation ; à ceux-ci s'ajoutent les édifices diocésains, passés au département après la séparation de l'Église et de l'État.

Un catalogue des plans, restaurés et numérisés pour la plupart, accompagne cet inventaire. Les images des plans sont donc accessibles en ligne.

Vous pourrez naviguer d'un instrument de recherche à l'autre grâce à des liens hypertextes qui permettent de relier les dossiers aux plans et inversement.

Bonne navigation